

POUR UNE AXIOLOGIE CLINIQUE PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Laurence BEAUD, Patrice GABORIEAU, Jean-Michel LE BOT^a

Ce nouveau numéro thématique de la revue propose de mettre en avant la dimension axiologique des faits humains. C'est le troisième consacré spécifiquement à cette dimension, après les numéros 9, *Questions d'éthique* (1994) et 11, *Souffrance et Discours* (1997). Il paraît également six ans après celui qui a inauguré notre passage au format numérique en 2015 et qui s'intéressait à la raison morale dans son rapport à la raison politique (n° 20, *Politique et morale* <http://tetralogiques.fr/spip.php?rubrique1>). Que doit-on entendre précisément par l'axiologie, science des valeurs morales (du grec *axia*, « valeur », « qui vaut ») ? L'anthropologie clinique médiationniste, dont la revue se réclame, propose de la définir comme la science qui explique l'aptitude humaine à satisfaire des pulsions, des envies, à condition qu'elles soient réglementées, c'est-à-dire conformes aux règles éthico-morales que l'on se donne, dissociables de celles qui nous sont données socialement. En ce sens, elle est la science de la Norme, celle qui nous rend apte à réguler des désirs, à la fois par interdiction éthique et autorisation morale.

Si l'axiologie s'inscrit dans une longue tradition philosophique et que ses notions (le bien, le mal, le beau...) traversent l'ensemble des disciplines scientifiques, elle n'a jamais constitué une science humaine à part entière qui se donnerait comme objet spécifique et autonome cette capacité à éprouver et maîtriser des affects, à critiquer les conditions de la satisfaction — en termes de précautions et de prétentions —, à en tirer du plaisir comme à supporter de la frustration. L'originalité de l'anthropologie clinique médiationniste impulsée par Jean Gagnepain est de considérer cette capacité axiologique à l'égale des capacités sociologique, technique et linguistique, tout en l'autonomisant de ces dernières du point de vue du processus sous-jacent qui la fonde. Dissocier l'éthique de sa configuration socio-historique ou de sa verbalisation est loin d'être une démarche partagée en sciences humaines mais elle s'autorise de dissociations, pathologiques ou non, observables.

La clinique d'une part constitue une mise à l'épreuve de l'hypothèse d'une modalité axiologique indépendante des autres modalités anthropologiques. Les fonctionnements particuliers que présentent par exemple, tant dans le champ neurologique que psychiatrique, les névroses (phobie, obsession, hystérie), les psychopathies (ou sociopathies), l'aboulie, certains syndromes frontaux, maniaco-dépressifs,

^a LIRIS, EA 7481, Université Rennes 2.

bipolaires, les troubles du comportement alimentaire, etc. ne semblent pas pouvoir s'expliquer de la même façon que les modes psychotiques ou les troubles de la personnalité. Réguler ses propres désirs, ou ne plus pouvoir le faire, n'est pas du même registre que la capacité, ou son empêchement, à se singulariser tout en vivant en société. L'une relève de notre rationnement éthique, l'autre de notre condition sociale qui institue de l'*ego* et de l'*alter*. Aussi bien l'interdit ou Norme, que la liberté, sont ceux que l'on exerce d'abord sur la pulsion en tant que telle. Elle n'est pas uniquement celle que nous octroie autrui ou la société. Nombreuses sont les occasions, en dehors de la clinique, de constater que le désir n'est pas uniquement le désir de l'autre, que la culpabilité n'est pas la responsabilité sociale, que le légal n'est pas forcément légitime (juste moralement) et inversement. Si le modèle axiologique médiationniste fait appel à la philosophie, à l'économie, et surtout à la psychanalyse et au droit, il les délie de leurs conceptions sociologiques. Si le droit s'inscrit dans la loi, celle-ci n'explique pas pour autant le contrôle éthico-moral du désir, en lui-même et pour lui-même pour reprendre la démarche saussurienne de l'immanence. Freud réduisait la censure à l'introjection d'un surmoi de nature sociologique, tandis que Marx n'envisageait la valeur qu'à travers l'échange des biens. La théorie de la médiation avance que la cause de la morale ou du jugement de valeur n'est pas à chercher dans le social.

La capacité humaine axiologique reste complexe à appréhender du fait de la multiplicité des domaines où elle s'exerce. Elle permet en effet d'évaluer moralement l'ensemble de nos comportements, y compris sociaux (légitimation du légal), verbaux (légitimation des mots) ou technicisés (évaluation morale des technologies, en soi comme dans leur maniement par exemple). Inversement, la capacité de sociabilité en particulier, y compris politique, particularise ou étend les diverses façons d'exercer la morale (c'est la légalisation ou la codification du légitime et de l'illégitime). Elle peut jouer, et sa forme politique ne s'en prive pas, sur notre capacité à nous culpabiliser par exemple. Mais la morale ne recoupe pas nécessairement ce qu'une société donnée rend à un moment donné désirable ou interdit, prescrit ou proscriit, car jugé éthiquement illégitime, injuste ou coupable. L'éthique et la morale sont les conditions à partir desquelles nous réglémentons, personnellement d'abord, collectivement et légalement par surcroît, nos satisfactions et frustrations. La technicisation de la réglementation éthique (le strata-gème de la surveillance par exemple) ou sa verbalisation (qui nous oblige à contourner des tabous) ne nous dit rien non plus sur ce qui la rend possible. Mais ce sont autant d'angles d'approche d'un processus axiologique qui reste le point de mire explicatif. Le modèle rend ainsi compte des rapports entre les différentes modalités de la rationalité humaine, de leur façon d'interférer l'une sur l'autre, tout en étant attaché à dégager leur spécificité.

Le modèle de cette raison axiologique que distingue l'anthropologie clinique médiationniste est aussi dialectique. Résumons dans cette présentation ce qui sera développé dans certaines contributions à ce numéro : les animaux humains et non humains recherchent spontanément une satisfaction à partir d'une *pulsion* (définie comme la

configuration gestaltique de l'*affect*) qui leur permet de se mobiliser et d'éprouver une certaine appétence. Afin d'accéder à un bien jugé plus grand, la satisfaction est mise à échéance, et par là se constitue un comportement qui a de la *valeur*. Ce vouloir naturel (*la boulie*) est contredit ou critiqué par la capacité *éthique*, proprement humaine par hypothèse, qui introduit implicitement de l'interdit, de l'abstinence, de la réticence, de la règle, ou encore du « manque », du « refoulement ». L'Homme, en posant la question de la légitimité de ses pulsions, est aussi capable de ne pas tout vouloir (vouloir dire quand celui-ci s'observe dans le langage, vouloir faire techniquement, vouloir être socialement). Il ne s'agit plus seulement de différer le vouloir mais de pouvoir y renoncer ; il ne s'agit pas non plus de s'abstenir de tout mais de ne pas se contenter de n'importe quel prix (ou *gage*, sous peine d'éprouver de la culpabilité) ni de se satisfaire de n'importe quel bien (ou *titre*, sous peine d'éprouver de la déception). Enfin, ce pôle structural éthique, vide de tout contenu, est à son tour contredit par une capacité « *morale* » d'habilitation qui nous permet de vouloir quelque chose et de prendre des décisions tout en tenant compte de ces exigences éthiques. Le comportement moral opère par détour d'un « interdit » qui ne cesse de nous travailler implicitement. Il constitue donc un compromis entre ce que l'on voudrait (par préférence naturelle) et le droit légitime (à dire, être et faire) que l'on se donne, adapté aux situations concrètes et visant toujours l'assurance et le contentement.

Le premier texte qui compose le numéro permettra au lecteur de se faire une idée précise de ce modèle axiologique. Il nous a paru particulièrement pertinent de publier et partager ici la transcription d'un **séminaire que Jean Gagnepain a consacré aux névroses et aux psychoses durant l'année universitaire 1983-1984**. Ce sont les propos sur les névroses et plus précisément les parties V (« La bile et la fureur »), VI (« Du côté des névroses ») et VII (« Du côté des psychopathies ») que nous vous invitons à lire. Elles correspondent aux trois phases de la dialectique axiologique qui sont confrontées à la clinique, c'est-à-dire à l'observation des pathologies. C'est donc par l'aboulie que débute le séminaire car les troubles culturels ou structurels, névropathique et psychopathique, ne peuvent être envisagés sans leurs contreparties naturelles (gestaltiques). C'est également par contraste avec les psychoses que les névroses peuvent s'appréhender dans leur spécificité. En distinguant ainsi une dimension spécifiquement axiologique, on peut soutenir que Jean Gagnepain a profondément renouvelé ce que la psychanalyse disait des névroses et des psychoses. S'il soutient une explication spécifiquement axiologique des névroses et des psychopathies, il n'oublie pas pour autant qu'elles tendent à être soit aggravées soit compensées par la sociabilité dont les personnes font encore preuve car non en cause pathologiquement. L'amour du censeur social du côté des névrotiques, le gangstérisme du côté des psychopathes, le rôle de l'éducation en général, problématissent ainsi l'interférence des plans sociologique et axiologique.

Complémentaire, la contribution de **Jean Claude Schotte**, « **Ça casse mais pas n'importe comment... Petite introduction à l'explication dialectique en axiologie** », synthétise clairement et concrètement l'explication axiologique et son modèle dialectique, facial et axial. Le recours à l'analogie sur plusieurs plans d'activité humaine et à la clinique des névroses permet de souligner la pertinence d'une explication dialectique en sciences humaines. La possibilité de la faute et de la déception ainsi que la nécessité de s'en exonérer étant au cœur de toute névrose, celle-ci peut également en retour mettre en lumière le fonctionnement axiologique ordinaire. Ce faisant, l'auteur montre en quoi cette capacité « normative » est irréductible à ses manifestations sociologiques ou linguistiques. Il discute surtout et critique la justesse des idées freudiennes, en dialogue avec celles de la théorie de la médiation, sur le statut paradoxal du lapsus et du mot d'esprit, la transformation de la régulation économique de la vie pulsionnelle par le refoulement, sur l'inconscient. La problématique freudienne se voit alors quadruplée dans le modèle fondé par Jean Gagnepain. Le propos intéressera tout clinicien et pas seulement ceux qui s'inscrivent dans l'héritage de Freud.

Le texte qui suit, précédé d'un **avant-propos de Robert Le Borgne**, consiste en la transcription d'une discussion entre Jean Gagnepain, Hubert Guyard et Robert Le Borgne au sujet de l'hypothèse d'une forme d'aboulie présentée par une patiente, qui donnera lieu à la publication d'un article dans le n° 9 de *Tétralogiques* quatre ans plus tard. Lors de cette « **Discussion autour de l'aboulie et des écrits sur le cas de Madame G. (23 juin 1990)** », Jean Gagnepain récapitule la dissociation des plans de la rationalité humaine ainsi que les premiers moments dialectiques de chacun d'entre eux. Le propos dépasse ce cas clinique particulier pour jeter les bases d'un modèle gestaltique général. Il est donc question ici des fonctions gestaltiques et de leurs troubles corollaires. En ce sens, ce document témoigne de l'histoire des idées médiationnistes et de la mise en place progressive des concepts de la méthodologie de l'anthropologie clinique. Si le modèle doit contraindre la réalité, inversement, il « doit coller à la réalité » clinique. Parmi plusieurs explications possibles du trouble présenté par Mme G, c'est l'hypothèse d'une forme d'aboulie qui sera finalement retenue, et plus précisément une aspoudasie, c'est-à-dire un manque d'application au niveau du projet ou de la pulsion naturelle de la dialectique axiologique.

L'article écrit par **Hubert Guyard** et **Robert Le Borgne** qui a suivi cet échange avec Jean Gagnepain, « **L'écriture sans soucis d'une femme imperturbable. Peut-on parler d'écriture aspoudasique ?** », est paru dans le numéro 9 de *Tétralogiques* en 1994. S'il constitue le prolongement académique en quelque sorte de l'entretien, il explore aussi, par sa démarche nosographique, une clinique de l'aboulie et du cas particulier que constitue l'aspoudasie. La patiente présentée, Mme. G., âgée de 70 ans, hospitalisée en hôpital psychiatrique, manifeste un comportement non pas insouciant mais insouciable ou pathologiquement imperturbable que l'on retrouve dans son écriture testée via différentes épreuves. Les auteurs rapportent des cas proches décrits en

neurologie et interrogent ce faisant les frontières, internes et externes, de l'aboulie, conçue par analogie avec l'agnosie. Ils discutent enfin de l'hypothèse d'une perte de la valeur par suspension de la dialectique éthico-morale qui rendrait incapable d'établir une quelconque préférence dans son comportement faute de recul critique.

L'absence de dialectique, dans le cadre de la psychopathie cette fois, est discutée dans la contribution de **Mathieu Garcia**, « **La psychopathie entre amoralité et immoralité** ». Sa thèse est que ce trouble n'est pas un déficit éthico-moral, un amoralisme, une inaptitude à être moral ou à porter des jugements éthiques, mais un immoralisme, une indifférence à la morale, non-rationnelle car sans aucune réflexivité et motivation « idéologique » comme l'est l'immoralisme non pathologique. Cette tension entre le normal et le pathologique pose par ailleurs des enjeux juridiques complexes au regard de la « responsabilité morale » des personnes psychopathiques. Argumenté et très documenté, ce texte permet de connaître la façon dont la psychologie traite aujourd'hui de la psychopathie, en complément de la conception qu'en fait l'anthropologie clinique médiationniste¹. Il apporte ainsi un autre éclairage sur la psychopathie en s'appuyant principalement sur la méthodologie de la psychologie expérimentale.

L'article de **Christophe de Fontbaré**, « **Une boussole pour la psychiatrie** », est la version écrite d'une conférence que l'auteur, psychiatre, a donnée en 2018 à Blois. Il a travaillé pendant quinze ans à la clinique de la Borde et s'est intéressé à la théorie de la médiation il y a une dizaine d'années. L'auteur témoigne ici de la façon dont il s'est approprié ce qu'elle pouvait offrir pour analyser la complexité de la pratique psychiatrique. Comment la dissociation des raisons anthropologiques peut-elle permettre à un psychiatre, psychanalyste, praticien, d'y voir plus clair dans ses rencontres avec des personnes réputées malades ? La grille de lecture axiologique semble particulièrement apte à rendre compte non seulement du fonctionnement par hypothèse psychopathique du patient que l'auteur présente mais aussi, plus généralement, d'une moralisation de la société. Se déplaçant de la sexualité au travail ou même à l'écologie, elle expliquerait par ailleurs bien des maux actuels.

Les deux articles suivants s'échappent justement du strict cadre clinique en mettant l'écologie d'une part et l'humour d'autre part à l'épreuve d'une analyse axiologique.

Derrière le titre de sa contribution, « **Écologie et culpabilité : un recyclage post-chrétien ?** », **Jean-Michel Le Bot** entend montrer que la post-modernité n'est pas sortie de la croyance. Il discute la thèse, ébauchée entre autres par Marcel Gauchet, qui avance que l'écologie militante, politique, ne s'est pas totalement coupée de l'héritage chrétien

¹ On pourra se référer notamment à l'article de Florent Cadet, « La rencontre d'une personne à tendance psychopathique : un citoyen amoral malgré lui », *Tétralogiques*, n°20, Politique et morale, 2015.
<http://tetralogiques.fr/spip.php?article3>

Laurence BEAUD, Patrice GABORIEAU, Jean-Michel LE BOT

et de ses concepts fondateurs comme la faute et la culpabilité. La position anticléricale de l'écologie politique libertaire, que l'auteur documente dans l'espace et l'histoire bretonne, son rejet de l'autorité de l'Église ou sa dénonciation de la « pastorale de la peur » (Jean Delumeau), n'empêche pas qu'elle soit traversée par des préoccupations axiologiques. À condition de ne pas assimiler la morale à la religion, l'écologie constitue une nouvelle moralité de nos modes de vie et de consommation. La culpabilité, la peur, qui n'ont rien de spécifiquement religieux, et dont les objets changent socio-historiquement, constituent des processus anthropologiques qui restent les mêmes. C'est la mauvaise conscience écologique qui nous conduit ainsi à prévenir, s'amender, se racheter.

Le propos de **Laurence Beaud**, « **Pour une axiologique du second degré. Analyse de la dérision humoristique ironique et parodique** », se situe à la croisée des raisons axiologique, linguistique et sociologique. En analysant le discours de dérision ironique et parodique, l'autrice rend compte de la complexité du second degré dans le contexte de la satire humoristique. On y lira un tour d'horizon des multiples dimensions de l'ironie et de la parodie que l'on peut considérer comme des formes d'allusions permettant de ne pas critiquer, se moquer, ridiculiser, directement et explicitement. Ces détours et détournements, susceptibles de manipulations, problématisent notre duplicité ludique et sociale, notre interprétation de l'ambivalence des intentions, ainsi que le droit. Si la dialectique éthico-morale entre liberté d'expression et d'interprétation verbale d'une part, et censure ou mensonge d'autre part, explique le second degré, l'analyse tient compte de ses aspects sociologiques et s'ouvre à la clinique.

Enfin, dans une contribution hors thème mais concernant la clinique, « **Voir avec l'œil d'autrui. Réflexions sur l'explication et l'appropriation** », **Patrice Gaborieau** soumet les réflexions épistémologiques qui lui sont venues à la lecture d'un article de neuropsychologie (Schubert et al., 2020) publié dans les *Proceedings of the National Academy of Science* (PNAS). Comment comprendre qu'un patient cérébrolésé ne puisse plus lire les chiffres arabes, et seulement eux ? Si résolution de cette énigme clinique doit avoir lieu, et le texte ne vise pas à la résoudre, elle passe nécessairement par la compréhension et la critique du modèle de l'humain que les auteurs de l'article se sont donnés dans leurs observations. Chaussant les lunettes explicatives de l'anthropologie clinique médiationniste, l'auteur-lecteur s'approprie le témoignage d'autrui pour risquer l'hypothèse d'un trouble génératif dont la nature technique, naturelle ou linguistique, reste à confirmer. Ce qui importe, dans cette note, est que la présentation de ce cas clinique interroge la construction de l'objet dont on parle, propre à toute démarche scientifique.

Le numéro s'enrichit également de la **note de lecture** que propose **Jean-Michel Le Bot** du livre de Bernard Chapais, *Aux origines de la société humaine. Parenté et évolution*, paru en 2017 (en ligne).

Références bibliographiques

GAGNEPAIN J., 1990, *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*, t. 2, De la personne. De la norme, Paris, Livre et communication. [en ligne]

<https://www.institut-jean-gagnepain.fr/%C5%93uvres-de-jean-gagnepain/>

GAGNEPAIN J., 1994-2010, *Huit Leçons d'Introduction à la Théorie de la Médiation*, Institut Jean Gagnepain, Matecoulon-Montpeyroux – édition numérique – v.10-01. [en ligne] <http://www.institut-jean-gagnepain.fr/t%C3%A9%C3%A9chargement/>

GUYARD H., LE BORGNE R., « Perdition ou effondrement », *Tétralogiques* 11, Souffrance et discours, 1997, 137-154.

QUENTEL J.-C. DUVAL A., 2006, « L'autonomisation de l'éthique », *Le Débat*, 140, mai-août, p. 106-125.

QUENTEL J.-C., GABORIEAU P., 2015, « Du social et de l'éthique, de la politique et de la morale au regard de la théorie de la médiation », *Tétralogiques* 20, Politique et morale.

<http://tetralogiques.fr/spip.php?rubrique1>

LAISIS J., *Introduction à la sociolinguistique et à l'axiolinguistique* (cours, 1996) [en ligne]

<http://tetralogiques.fr/spip.php?article82>

QUENTEL J.-C., *De l'axiologie à l'axiolinguistique* (cours) [en ligne]

<https://rennes-mediation.fr/Nmedia/download/axiolinguistique/>

PIRARD J.L., 1994, « Du côté de chez Freud. Éléments pour une axiologie », *Tétralogiques* 9, pp. 39-63.

SABOURAUD O., 1996, « Le cerveau et l'éthique », *Tétralogiques* 10, pp. 109-118.

URIEN J.Y., GUYARD H., « Esprit est-tu là ? Observation d'un trouble du discours chez un malade cérébrolésé », *Tétralogiques* 11, Souffrance et discours, 1997, 5-30. [en ligne]

<https://rennes-mediation.fr/Nmedia/download/esprit-es-tu-la/>